

Académie française de judo
Compte-rendu de la 36^e séance



Séance du 28 octobre 2025

Présents : Magali Baton, Jean-Claude Brondani, Michel Brousse, Alain Chaudeseigne, Raymond-Yves Cairaschi, Jean-Pierre Defrance, Christian Dyot, Ramon Egea, Jean-Claude Girot, Didier Janicot, Alain Julien, Michelle Lionnet (DTN), Didier Menu, Pascale Pierrot-Cracco, Jean-Claude Prieur, Yannick Robert, Philippe Sudre, Roger Vachon.

Excusés : Brigitte Deydier, Lionel Grossain, Jean-Pierre Tripet.

La séance est ouverte à 10 heures.

Le secrétaire accueille les Académiciens et les remercie pour leur présence nombreuse. Le compte-rendu de la 35^e séance est approuvé.

Dans un premier temps, Michel Brousse accueille Michelle Lionnet qui représente la DTN et qui suivra nos travaux sur le sujet. Puis, il fait part du point de vue de Lionel Grossain qui ne peut participer aujourd'hui mais qui tient à souligner l'importance d'une formation d'enseignants devant permettre de transmettre, de manière adaptée, les valeurs du judo aux enfants.

Lors de la séance précédente, quatre domaines d'actions ont été déterminés (**pédagogique, institutionnel, règlementaire par rapport à la formation initiale et continue et communication**). Les deux premiers ont fait l'objet de propositions qui ont été débattues et transmises pour avis aux vice-présidents de ligue chargés de la culture.

Leurs commentaires font ressortir les points suivants :

- Les vice-présidents sont très reconnaissants d'être associés aux débats sur la culture. Ils font tous le constat d'une déviance accrue de certains comportements. Ils désignent et regrettent un relâchement institutionnel certain datant de près d'une décennie. Ils évoquent le peu de soutien de la part de l'institution fédérale et, dans certains cas, ressentent une forte sensation d'isolement. Ils sont unanimes à exprimer la nécessité de renforcer le champ de la culture. Parmi les propositions soumises, ont été particulièrement appréciées celles concernant :

1) Dans le champ de la pédagogie

- la définition de contenus culturels intégrés à la progression française d'enseignement
- des directives nationales pour les niveaux de ceinture jaune, verte et marron
- la généralisation des mondo est largement saluée mais nombreux sont ceux qui pointent le défaut d'outils pédagogiques adaptés.

Certaines régions ont mis en place des interventions lors de stages minimes et rappellent systématiquement les consignes de comportement à destination des parents, des entraîneurs et des combattants avant les championnats benjamins et minimes.

2) Dans le champ institutionnel

- De l'avis général, l'absence d'une orientation politique nationale clairement définie est vécue de manière négative. Ceux qui ont connu les réunions annuelles et les lettres de mission à destination de chacun ont un sentiment de solitude. Ils attendent des directives et un soutien.

- L'attribution d'un budget dédié à la culture au niveau régional et départemental serait pour beaucoup un signe attestant d'une véritable volonté politique de développement.

- La surcharge des calendriers laissant peu de place aux actions « non-sportives » est également dénoncée.

- Le maintien du *kagami biraki* en régions et dans les comités est présenté comme un événement important à préserver.

Sur la base des travaux de l'Académie et des résultats de ce sondage, Michel Brousse propose de transmettre ces propositions au président Nomis, afin que soit mis en place un ou plusieurs groupes de travail en collaboration avec la DTN. Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

Des suggestions supplémentaires ayant été transmises par courrier aux membres de l'Académie, celles-ci sont présentées et discutées. Le débat s'engage rapidement sur le point central de l'ordre du jour : la formation initiale et continue des enseignants. Les nombreuses prises de parole traitent, d'une part, des compétences à acquérir avant l'entrée en formation et, d'autre part, de celles acquises durant la formation.

-**Avant l'entrée en formation**, les remarques formulées mettent l'accent sur le rôle de l'enseignant de club, sur la valeur de l'exemple, sur la nécessité d'expliquer les fondements des comportements visés et sur leur ancrage dans la pratique. Il est rappelé que les contenus de la méthode fédérale d'enseignement apparaissent comme l'outil à privilégier pour transmettre ces éléments de culture, notamment lors des passages de grade des ceintures jaune, verte et marron.

Les élèves appartenant aux structures d'entraînement (pôle Espoirs et pôle France), parce qu'ils se dirigent fréquemment vers l'enseignement, devraient bénéficier d'un complément substantiel élargissant leur vision du judo et incluant une préparation à de futures fonctions d'enseignant.

Michel Brousse rappelle les conclusions du rapport sur le grade en judo commandité l'an dernier par la fédération. Il souligne le décalage existant entre la logique de construction des contenus d'examen fondée sur une conception du grade datant des années 1950, les modifications successives n'ayant pas eu pour résultat d'améliorer le niveau des prestations ni de combler le décalage entre le judo pratiqué aujourd'hui et les attentes du programme. La création d'un module spécifique culture judo n'est pas souhaitable car elle individualiserait un champ par définition transversal. Cependant, une réflexion sur l'acquisition des contenus culturels ne peut faire l'économie d'une réflexion sur les contenu d'examen des différents kyu jusqu'au premier dan.

-**Lors de la formation**. L'Académie ne peut se prononcer sur les contenus dispensés en formation initiale en raison, pour l'instant, d'un défaut d'accès au site concerné. Plusieurs remarques font état de l'absence de directives précises définissant, dans les textes officiels, les contenus culturels à transmettre dans les divers centres. Une proposition consiste donc à pallier cette insuffisance ainsi qu'à mettre en place une formation des formateurs sur le sujet de la culture en judo.

Concernant la formation continue, les débats mettent en évidence la nécessité de développer ce secteur et d'investir plus massivement la population des haut gradés dans un cadre de tutorat ou de mentorat. Plusieurs interventions font ressortir la nécessité d'une stratégie gagnant-gagnant pour le professeur comme pour la fédération, le désintérêt de nombre d'enseignants étant lié à l'absence d'incitation institutionnelle forte. La proposition est alors faite d'un système ayant fait ses preuves dans d'autres pays. Il convient, dans un premier temps, de rallonger les intervalles de durée entre les grades et, dans un deuxième temps, de valoriser la participation aux actions fédérales en attribuant aux participants des bonus de réduction de cette durée. L'argument est double : développer et dynamiser les actions fédérales en faisant progresser les acteurs, valoriser et reconnaître l'investissement individuel en enrichissant leurs compétences.

Il ressort de l'ensemble de ces deux séances la nécessité de mettre en place une politique globale de développement culturel qui soit transversale et en étroite collaboration avec l'ensemble des secteurs fédéraux.

Questions diverses

Lors des questions diverses, sont successivement soulevées les questions liées au **remplacement** d'Isabelle Lasnel, au dossier sur la **terminologie** et des **mondo** qui sont toujours en suspens.

Une conférence sur le thème de « **Kano et les arts martiaux** », comprenant interventions et démonstrations, est programmée le 16 juin 2026 à la Maison de la Culture du Japon à Paris.

Un appel est lancé pour l'établissement d'un **projet global pour l'année 2026** qui est celle de la célébration des 80 ans de la Fédération française de judo.

La date de la prochaine séance est envisagée soit vers la fin du mois de novembre. Un questionnaire sera adressé aux académiciens en ce sens.

La clôture des travaux est prononcée à 12 heures 15.

Michel Brousse
Secrétaire de l'Académie française de judo

A handwritten signature in blue ink, followed by a red circular stamp containing the Japanese characters "柔道".